

Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

18 juin 1972, Soleure

Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

Quelque 200 participants – membres d'honneur et du Conseil de direction, délégués des sections et des institutions auxiliaires, membres des Commissions, représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, des organisations Croix-Rouge internationales et organisations amies – ont assisté à la 87e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse, qui a tenu ses assises à Soleure, sous les auspices de la section locale de la CRS.

Après avoir approuvé le rapport et les comptes annuels de l'exercice 1971 et pris connaissance du rapport de la Commission de contrôle de gestion, les participants furent appe-

lés à élire le nouveau trésorier de la CRS, en la personne de Me Hugo Brand, Directeur de la Banque populaire suisse, Willadingweg 26, Berne, qui succède à M. Hans Beat Gamper, qui s'est démis de cette fonction qu'il exerçait depuis 1964.

Les sections de Mittelthurgau et de Sion ont été élues membres de la Commission de contrôle de gestion en remplacement des sections de Freiamt et de Monthey arrivées au terme de leur mandat statutaire de 3 ans.

La 88e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu les 16 et 17 juin 1973, à Lugano.

Sparsa Publice

Hans Kaufmann

Saviez-vous que les Soleurois, du haut de leurs murailles, ont assisté d'un œil critique à la création du monde? Pour toute personne née à Soleure, c'est un fait historique. Et l'inscription en latin, qui figure sur la Tour de l'Horloge (la «Zytglogge» soleuroise), à la Place du Marché, rappelant que Soleure est, à côté de Trèves, la ville la plus ancienne du nord des Alpes, contient deux erreurs: pourquoi à côté de Trèves et pourquoi seulement de ce côté des Alpes?

Goethe n'a jamais passé à Soleure et, à ma connaissance, le nom de cette ville n'est mentionné qu'une seule fois dans son œuvre immense – dans une petite note marginale, une référence géographique, pour ainsi dire. Comme quoi, Goethe lui-même s'est trompé quelquefois. La nuit du 24 novembre 1797, Soleure vit passer en toute hâte entre ses murs... Bonaparte, et le verre d'eau qu'il but à une heure du matin devant l'Hôtel de la Couronne a coûté cher aux citoyens soleurois! Mais, jusqu'à la fin des temps, les livres d'histoire raconteront aux écoliers comment Napoléon fut puni d'avoir passé par Soleure sans même y faire attention. Casanova, lui, a su apprécier le charme de cette cité; le récit de son séjour à Soleure, au printemps 1760, est l'éloge le plus flatteur qui ait été fait de cette ville, en même temps que l'hommage le plus compétent jamais rendu aux Soleuroises. En écrivant son *Chant de Soleure*, Carl Robert Enzmann, qui sut abandonner le style par trop

